

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE LOI RÉ-AUTORISANT LES INSECTICIDES NÉONICOTINOÏDES : 577 ABEILLES PROTESTERONT DEMAIN SUR L'ESPLANADE DES INVALIDES

PARIS, LE 22 SEPTEMBRE 2020 – Alors que la commission des Affaires économiques va débattre du projet de loi ré-autorisant les insecticides néonicotinoïdes, plus d'une vingtaine d'associations et syndicats organisent la première manifestation rassemblant 577 abeilles.

Ce happening aura lieu ce mercredi 23 septembre 2020 à 9h30 sur l'esplanade des Invalides.

577 panneaux représentant une abeille poing levé interpellent chaque parlementaire sur la lourde responsabilité qui sera la sienne en cas de ré-autorisation des insecticides « tueurs d'abeilles ». Compte tenu de la dangerosité avérée des néonicotinoïdes pour les abeilles, les pollinisateurs sauvages et l'ensemble de la biodiversité, ces insecticides ont été interdits en France avec l'adoption de la loi Biodiversité en 2016.

Un point presse sera organisé avec des responsables associatifs, des apiculteurs, des agriculteurs et des parlementaires à partir de 9h30, esplanade des Invalides (au niveau du métro Invalides).

Parmi les associations participantes : Agir pour l'Environnement, Alerte Médecins Pesticides (AMLPP), Attac France, Confédération Paysanne, Eau et rivières de Bretagne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), Foodwatch France, Générations Futures, Greenpeace France, Ingénieur.es sans frontière Agrista, Justice Pesticides, LPO, MIRAMAP, Nous voulons des coquelicots, POLLINIS, Syndicat national d'apiculture (SNA), Terre d'abeilles, Union nationale de l'apiculture française (UNAF), Wecf France

CONTACTS :

Julie PECHEUR,
Directrice du plaidoyer
POLLINIS
06 74 55 81 81
juliep@pollinis.org

Mathias CHAPLAIN,
Coordinateur des campagnes
Agir pour l'Environnement
06 82 33 81 26
mchaplain@agirpourenvironnement.org